

Université Claude Bernard  Lyon 1

Descriptif du Parcours

**Diplôme Inter-Universitaire (DIU) DIU
Santé
Parcours Chirurgie vaginale**

15/10/2023

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1 - 43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF : 85.42Z

• TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

Université Claude Bernard Lyon 1 - Membre de l'Université de Lyon

Sommaire

Présentation	p. 3
Responsable Parcours	p. 3
Contact Responsable Scolarité	p. 3
Description de la formation	p. 3
Résumé de la formation	p. 4
Public concerné	p. 4
Spécificités et prérequis	p. 4
Modalités d'accès	p. 4
Modalités d'évaluation	p. 5
Liste des Unités d'Enseignement (UE)	p. 6
Semestre 1	p. 6
Semestre 2	p. 6

Présentation :

- **Modalité de formation :**
 - Formation initiale normale : 550 €
 - Formation initiale spécifique: 541 €
 - Formation continue prise en charge individuelle: 750 €
 - Formation continue prise en charge employeur : 750 €
- **Formation diplômante**

- **Nature de la Formation :**
Diplôme d'établissement non homologué

- **Durée de la formation :**
2 semestres

Responsable Parcours : (informations pédagogiques)



CHENE GAUTIER



gautier.chene@chu-lyon.fr

Contact Scolarité :(inscriptions)



Gestionnaire 4



formation-diplomante4@univ-lyon1.fr

Description de la formation :

Universités partenaires : Lille, Clermont-Ferrand, Nîmes

1 année universitaire
Enseignement théorique : 25h
Enseignement pratique : 25h
Stage pratique : 20h

La chirurgie gynécologique par voie vaginale est insuffisamment développée dans notre pays.

Son développement devrait pourtant être encouragé tant pour le confort des patientes, du fait de la moindre morbidité opératoire, que pour des raisons économiques, en raison du moindre coût pour la collectivité.

L'objectif de cet enseignement est de dispenser un enseignement théorique et pratique qui devrait accompagner la formation des chirurgiens confirmés comme des internes de spécialité.

L'enseignement doit permettre aux étudiants de s'initier à la chirurgie vaginale, à ses conditions et aux techniques opératoires, avec l'accès au bloc opératoire et apprentissage par aide opératoire.

L'enseignement théorique et pratique est réalisé sur les sites universitaires de Lille, Clermont-Ferrand, Lyon et Nîmes.

Il comporte des démonstrations opératoires le matin et des cours théoriques avec discussions techniques et projections de films l'après-midi.

Un stage d'une semaine dans un service de gynécologie avec activité opératoire est organisé au cours de l'année.

Les cours sont organisés avec des démonstrations opératoires en direct le matin pour des interventions chirurgicales les plus souvent réalisées. Les étudiants peuvent dialoguer en direct avec le chirurgien en salle d'opération avec un modérateur dans l'amphithéâtre. Après chaque intervention est organisé un court débat avec le chirurgien.

L'après-midi ce sont les cours théoriques avec en fin de journée une session questions-réponses

L'enseignement théorique : 2 sessions - représente 25 heures.

L'enseignement pratique : démonstrations opératoires en direct : représente 25 heures.

Le stage : enseignement pratique au bloc opératoire - représente 20 heures.

Résumé de la formation :

L'enseignement théorique et pratique est réalisé sur les sites universitaires de Lille, Clermont-Ferrand, Lyon et Nîmes.

Il comporte des démonstrations opératoires le matin et des cours théoriques avec discussions techniques et projections de films l'après-midi.

Un stage d'une semaine dans un service de gynécologie avec activité opératoire est organisé au cours de l'année.

Les cours sont organisés avec des démonstrations opératoires en direct le matin pour des interventions chirurgicales les plus souvent réalisées. Les étudiants peuvent dialoguer en direct avec le chirurgien en salle d'opération avec un modérateur dans l'amphithéâtre. Après chaque intervention est organisé un court débat avec le chirurgien.

L'après-midi ce sont les cours théoriques avec en fin de journée une session questions-réponses

L'enseignement théorique : 2 sessions - représente 25 heures.

L'enseignement pratique : démonstrations opératoires en direct : représente 25 heures.

Le stage : enseignement pratique au bloc opératoire - représente 20 heures.

Public concerné :

Après accord écrit du responsable, peuvent être admis à s'inscrire:

- Les chirurgiens ayant une activité chirurgicale reconnue en gynécologie obstétrique, chirurgie générale ou urologie français ou étrangers ayant le droit d'exercer en France

- Les étudiants inscrits en DES de ces mêmes spécialités, ayant validé leur 2^{ème} année.

Effectif minimum (en dessous duquel le diplôme n'ouvrira pas) : 5

Effectif maximum : 20

L'accord écrit du responsable d'enseignement est à fournir obligatoirement au dossier d'inscription.

Spécificités et prérequis :

Les candidats répondant aux pré-requis, doivent déposer un dossier de candidature auprès du responsable pédagogique. Celui-ci, après examen du dossier et dans la limite de la capacité d'accueil, délivrera une autorisation écrite d'inscription.

L'accord écrit du responsable d'enseignement est à fournir obligatoirement au dossier d'inscription.

Tarif formation initiale spécifique : 541 € (uniquement pour les inscrits en DES).

Modalités d'accès :

Responsables de l'enseignement :

Pr Gautier CHENE, Pr Gery LAMBLIN, Pr Erdogan NOHUZ
Service Gynécologie - Hôpital Femme-Mère-Enfant
59, boulevard Pinel 69677 BRON cedex

Secrétariat (candidatures, renseignements pédagogiques, programme) :

Mme Virginie MARCELINO-FATON
virginie.marcelino-faton@chu-lyon.fr

Informations administratives :

Université Claude Bernard Lyon 1
Bureau des DU/DIU
8 avenue Rockefeller 69373 Lyon cedex 08
formation-diplomante4@univ-lyon1.fr

Modalités d'évaluation :

L'assiduité est obligatoire. Elle conditionne l'autorisation à passer les examens.

Conditions d'obtention du diplôme : moyenne générale à l'écrit et validation du stage.

4 questions courtes /20 à la fin de la 2^{ème} session d'enseignement théorique.

Validation par le responsable de stage d'une semaine d'aide opératoire

1 session par an

En cas d'acquisition partielle, une nouvelle inscription (dans la même université que celle où a été réalisée la première inscription) est nécessaire pour pouvoir présenter en vue de validation, la partie du diplôme non acquise. Dans ce cadre, le montant de l'inscription est fixé aux droits de scolarité en vigueur.

Liste des Unités d'Enseignement (UE) :

- Semestre 1
- Semestre 2